

TARIFS ANNUELS EXTERNES ET DEMI-PENSIONNAIRES

CONTRIBUTION & COTISATIONS

- Contribution des familles

6 catégories (A, B, C, D, E, F) calculées selon le **revenu fiscal de référence** des familles (avis d'impôt 2023 sur les revenus 2022) :

Catégorie	Revenu fiscal de référence	Contribution annuelle
A	De 0 à 24 000 €	470 €
B	De 24 001 à 36 000 €	652 €
C	De 36 001 à 50 000 €	790 €
D	De 50 001 à 70 000 €	918 €
E	De 70 001 à 90 000 €	1 141 €
F	Supérieur à 90 001€	1 395 €

Réductions familles nombreuses :

Si plusieurs enfants dans les établissements de l'Enseignement Catholique de Thonon (Sacré cœur et Jeanne d'Arc).

⇒ Remise accordée : 2 enfants : **10 %** 3 enfants : **20 %** 4 enfants et plus : **30 %**

- Cotisation APEL

21 € par an et par famille (Solidarité, projets pour l'école, abonnement à famille Education)

- Cotisation La Salle

10,90 € par an et par payeur (4 numéros / an)

RESTAURATION – DEMI PENSION : prévoir une augmentation entre 8 et 10 % pour 2023/24 – information connue en juin

DEMI-PENSION 2 jours	DEMI-PENSION 3 jours	DEMI-PENSION 4 jours
467.00 € (tarif 2022/23)	700.50 € (tarif 2022/23)	934.00 € (tarif 2022/23)

NB : Un changement de régime ne peut se faire qu'**une seule fois** durant l'année scolaire et est pris en compte au 1er du mois suivant la demande.

REPAS OCCASIONNEL

Obligation de réservation via Ecole Directe et paiement distinct par CB. **Prix du repas : 7.90 € - prévoir une augmentation de 8 à 10% pour 2023/24 : information connue en juin**

NB : majoration de 50% du repas si repas non réglé en avance - voir convention financière, article 7c)

GARDERIE - ETUDE (Toute heure commencée est due) :

<u>Matin (07h30 – 08h00) :</u>	Occasionnellement : 2.40 €/Séance	Annuellement : 239 €
<u>Soir (17h00 – 18h00) :</u>	Occasionnellement : 6.30 €/Séance	Annuellement : 501 €
<u>Soir (17h00 – 18h30) :</u>	Occasionnellement : 9.40 €/Séance	Annuellement : 668 €
<u>Supplément 18h-18h30</u> (pour ceux qui sont au forfait jusqu'à 18h) : 3€10/Séance		

NB : pour les occasionnels, majoration de 50% si prestation non réservée en avance



REGLEMENT

Choix du mode de paiement et du nombre d'échéances de paiement via réinscription Ecole Directe (1,3,9 ou 10 fois).
Les chèques d'acompte encaissés en juillet viennent en déduction du montant total à payer.

FRAIS DIVERS

- Fournitures scolaires : 12 € maternelle
- Trieur : 7 € CM2
- Fichier de Maths : 10€ CP – 9€ CE1
- Projet Neuro Sciences : 28€ CE2-CM1-CM2
- Activités sportives et culturelles :
25 € Petite section/moyenne section
30€ Grande section et primaire
- Licence numérique : 1€ maternelle et primaire

- D'autres éléments peuvent être facturés, vous en serez informés à la rentrée par les enseignants (exemple : livres, exercices en ligne...)

TARIFS ANNUELS

CONTRIBUTION & COTISATIONS

- **Frais de dossier d'inscription** : 20 €
- **Acompte lors de l'inscription** : 150 €
Un acompte de 150 € est exigible lors de la confirmation de l'inscription. Il sera déduit de la facture annuelle.
- **Frais de la structure** : 2120 €
- **Cotisation APEL** (Association parents d'élèves) : 21 € par an et par famille (Solidarité, projets pour l'école, abonnement à famille Education)
Si vous ne souhaitez pas cotiser à l'APEL, merci d'adresser un courrier de refus au service comptabilité.
- **Cotisation pour le goûter** : 20€
- **Cotisation pour les activités sportives et culturelles** : 25€

REGLEMENT

Choix du mode de paiement et du nombre d'échéances de paiement via réinscription Ecole Directe (1,3,9 ou 10 fois).
Les chèques d'acompte encaissés en juillet viennent en déduction du montant total à payer.